

## **Réunion du Collectif européen des Communautés de base Edinburgh 27 octobre 2003**

Présents :

Luis Angel Aguilar, Françoise Baingui, Simon Barrow, Pepe Beerli, Pierre Collet, Geneviève Delalande, Nieve Laconcha, Peter MacDonald, Marie-José Meessen, Felix Placer, Gerry Proctor, Eva Ruszthy, Gunnar Widforss.

*Pour plus de clarté, et en l'absence d'un « ordre du jour » qui aurait permis un plan plus directif, j'ai regroupé les données sous trois titres qui correspondent aux trois objectifs fixés pour la rencontre d'Edimbourg (d'après le compte rendu du Collectif du 21 juin 2003) :*

1. *Rencontrer les autres communautés d'Europe, et particulièrement celle de Iona, et échanger à propos de nos expériences.*
2. *Etablir les bases des communautés chrétiennes d'Europe qui permettraient de dire leur identité commune et de projeter des actions communes.*
3. *Décider à propos d'orientations et d'actions pour l'avenir du « Collectif européen ».*

### **1. Rencontrer les autres communautés d'Europe, et particulièrement celle de Iona, et échanger à propos de nos expériences**

Les participants ont exprimé unanimement leur très grande satisfaction pour la qualité de l'accueil reçu à Edimbourg : un merci tout spécial a été adressé à plusieurs reprises à Peter MacDonald pour son aide et celle de son église, qui a permis de réduire sensiblement le coût de nos séjours, pour sa disponibilité à toute épreuve et pour sa remarquable efficacité.

Satisfaction aussi d'avoir pu mieux comprendre et rencontrer des représentants de la communauté de Iona, d'avoir été invités à un concert de musique écossaise et à un « service de communion » de la paroisse de Peter : merci d'avoir tenté d'y rencontrer au mieux la sensibilité des nombreux catholiques. Tous ont particulièrement apprécié la prédication de Ian Fraser.

Satisfaction tout aussi grande enfin concernant la rencontre des autres délégués venant des différentes régions. Il faut avouer qu'il n'y avait plus eu de rencontre de ce genre depuis 1995... 29 participants représentaient 12 régions d'Europe, soit l'Écosse, l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Belgique francophone, la Belgique flamande, la Suisse romande, la Suisse alémanique, l'Espagne, le Pays Basque, la Suède et la Hongrie. Le Portugal s'était fait excuser. Aucune réponse à nos invitations n'était venue d'Autriche, de Tchéquie ni des Pays-Bas. Les trois ateliers qui ont fonctionné deux fois le samedi (1 francophone et 2 anglophones) ont permis une information, une ouverture et un partage d'expériences assez exceptionnels. C'est là surtout que se sont exprimés les engagements concrets des communautés et qu'ont été ressenties les différences de contextes, d'idées, de sensibilité et de priorité.

Au chapitre des regrets,

- l'absence de l'Italie où l'expérience des communautés de base est particulièrement riche et vivante ;
- la difficulté des langues plus fortement ressentie par quelques-uns, malgré quelques traductions préparées ou assurées aux moments plus importants ;
- et aussi l'absence d'un temps de liturgie ou de prière commune, propre au groupe, en-dehors du culte paroissial.

## **2. Etablir les bases des communautés chrétiennes d'Europe qui permettraient de dire leur identité commune et de projeter des actions communes**

La synthèse des ateliers était d'autant plus difficile à réaliser qu'ils n'avaient pas tous travaillé de la même manière : il manquait une structure de départ, une sorte de « grille » d'analyse, qu'il a fallu inventer avec les rapporteurs le samedi soir. En Assemblée Générale le dimanche matin, on a pu se mettre d'accord sur une « identité commune des communautés chrétiennes de base » présentée de la manière suivante.

1. Les options (certains préfèrent dire « les choix » ou « les priorités d'engagement ») :
  - Les communautés sont vivantes, ce sont des lieux de vie ; la plupart du temps, elles sont assez petites ;
  - Elles entretiennent des contacts entre elles, elles vivent « en réseau » ;
  - Elles permettent des expressions multiples et donc plus riches de la foi unique (y compris l'œcuménisme) ;
  - Elles mettent au cœur de leur inspiration la dignité humaine et le développement des personnes ;
  - Elles font le choix de la priorité accordée aux pauvres (certaines disent « aux plus pauvres ») ;
  - Elles croient fermement qu'un autre monde et une autre église, plus œcuménique, plus démocratique, et plus participative, sont possibles.
  
2. Les pratiques communes à toutes les communautés de base :
  - La célébration communautaire et la prière ;
  - La lecture « contextuelle » de la Bible : on précise qu'il s'agit d'un double contexte, le contexte « historique » de l'écriture de la Bible et le contexte « actuel » de sa lecture ;
  - Un fonctionnement démocratique ;
  - Un regard critique sur les institutions (y compris les églises) ;
  - Les engagements sociaux, voire pour certains culturels et politiques.
  
3. Les défis à rencontrer :
  - Les problèmes posés par l'immigration en Europe, le pluriculturalisme qui s'ensuit, mais aussi le racisme et la montée de l'extrême-droite : liée particulièrement à cela, la difficile rencontre avec l'Islam ;
  - La montée constante du néolibéralisme et de l'impérialisme ; et la fracture sociale qui s'ensuit ;
  - Le manque de respect des droits humains, en particulier des droits collectifs (politiques et culturels) ;
  - La désaffection des jeunes (mais pas partout de la même manière) vis-à-vis des communautés, de l'Eglise, des structures en général.

## **3. Décider à propos d'orientations et d'actions pour l'avenir du « Collectif européen »**

L'Assemblée réunie à Edimbourg a plaidé massivement pour la continuation du « Collectif européen ». Les recommandations portaient sur les domaines suivants :

- la nécessité d'une visibilité des communautés chrétiennes de base, qui doivent être un « signe » – interne et externe – pour un autre monde et une autre église ; pour cela, privilégier l'échange des publications, la communication d'informations, la création d'un site web (donc un secrétariat) ;
- le plus intéressant reste les rencontres entre communautés ;
- la liaison, voire la participation, dans d'autres réseaux : on cite IMWAC, Kairos, le Forum Social ;
- les délégués au Collectif doivent être représentatifs de leurs régions ;
- le financement pose évidemment problème ; allégées au maximum, les finances doivent d'abord venir des communautés (représentées ou non), mais pourraient aussi être sollicitées à l'extérieur.

#### 4. Remise en route du « Collectif européen »

La réunion du lundi matin 27 octobre a permis à 13 participants (dont 9 membres de l'« ancien collectif ») de finaliser les décisions de l'Assemblée.

##### 1. La représentation au Collectif

Chaque pays ou région est invité à envoyer un représentant au Collectif. Dans l'état actuel des choses, il pourrait donc atteindre 17 membres. À la suite de l'Assemblée, on insiste beaucoup sur la représentativité des délégués : ce n'est pas à titre privé qu'on est membre du Collectif, mais c'est par mandat. Cependant, toutes les régions ne disposent pas d'une coordination structurée qui pourrait désigner quelqu'un selon le modèle des élections, et n'ont d'ailleurs pas la possibilité ou l'intention d'installer une telle coordination : il n'y a sans doute pas qu'une seule manière de faire fonctionner la démocratie.

On propose donc deux modes possibles de représentation :

- soit une coordination nationale ou régionale existe, et le délégué au Collectif est désigné par celle-ci ;
- soit elle n'existe pas, et le délégué doit fournir la preuve écrite de son mandat (les signatures de 3 communautés de sa région).

On rappelle que tout délégué doit évidemment être membre d'une communauté de base.

Si une région ou un pays ne désire pas envoyer de délégué habituel au Collectif, mais qu'elle désire quand même faire partie du réseau européen des CCB, elle sera instamment priée de communiquer le nom et l'adresse d'une personne responsable de la communication.

Pour le moment, des réunions ou des consultations sont en cours dans certaines régions. Il ne nous est donc pas possible de publier la liste des délégués. Voici les informations dont nous disposons ( ? = personne pour le moment ou mandat à produire) :

- Angleterre : Simon Barrow (en consultation)
- Autriche : ?
- Belgique flamande : Paul de Witte
- Belgique francophone : Pierre Collet
- Écosse : Peter MacDonald
- Espagne : Luis Angel Aguilar
- Euskadi : Felix Placer
- France : Geneviève Delalande (réunion en nov)
- Hongrie : Eva Ruzsthy ?
- Irlande : ?
- Italie : Giovanni De Maria ?
- Pays-Bas : ?
- Portugal : ?
- Suède : ?
- Suisse alémanique : Pepe Beerli
- Suisse romande : Emma Boget
- Tchéquie : ?

## 2. La structure du Collectif et son fonctionnement

Avec d'autres causes plus personnelles (la maladie et le décès d'Ernest Michel, la maladie de Jakob Debruyne), le coût des voyages et des réunions a handicapé le bon fonctionnement du Collectif. Il ne permettait pas que tous se retrouvent pour des décisions importantes, malgré le travail de relance effectué ponctuellement par le secrétariat basé en Belgique et les énormes efforts individuels de l'un ou l'autre membre. La structure nous est donc apparue à la fois un peu trop lourde et pas assez communautaire. Il a donc été décidé à la fois d'alléger la structure de fonctionnement et de ranimer la flamme de la rencontre !

- L'allègement de la structure consiste dans la création d'un bureau exécutif, un « **secrétariat** » de 3 ou 4 personnes, vraiment représentatif du Collectif. Au vu de la diversité du réseau européen, il faudrait impérativement que ses membres soient issus de 3 régions et de 3 langues différentes. Ce bureau aurait pour tâche de faire circuler l'information dans le Collectif, de tenir à jour le site web, d'organiser les réunions du Collectif avec tous les détails que cela suppose. Pour cela, il devrait se réunir au moins une fois par an et participer évidemment à l'autre réunion annuelle avec le Collectif. Puisque sa fonction est de faire fonctionner le Collectif, ses frais de voyage seront à charge de la caisse européenne. Ce bureau est désigné sur place pour un an : il se compose de Luis Angel Aguilar, Pepe Beerli, Peter MacDonald et Pierre Collet. Ce dernier en accepte la charge administrative jusqu'à sa prochaine réunion qui se tiendra chez lui, à Nivelles en Belgique, les 1<sup>er</sup> et 2 mai 2004.
- Le **Collectif entier**, composé des représentants des 17 régions, se réunira une fois par an. Sa première fonction est de permettre la rencontre des délégués des régions, de permettre la confrontation des points de vue et d'entretenir les contacts . C'est aussi à lui qu'il incombe de mettre sur pied, au moins tous les trois ans, une rencontre, un « Congrès », une Assemblée du genre de celle que nous venons de vivre à Edimbourg. Pour permettre la rencontre annuelle des membres du Collectif, il est demandé aux communautés locales (qu'elles soient organisées en coordination ou non) de prendre en charge les frais de voyage et de séjour de leur délégué.
- La première décision concrète déjà prise en réunion est la création qu'un **site web**. Simon Barrow se charge d'ouvrir un site propre aux Communautés chrétiennes de base européennes, sous le sigle ECBC (?) pour European Christian Base Communities. Ce site se présentera comme un ensemble de pages, une par pays ou région et une pour le Collectif, et fournira des liens avec les autres sites existants (Amérique Latine, Australie, ...). Chaque pays disposera du mot de passe qui correspond à sa page et pourra donc l'actualiser à sa guise.
- Restait à examiner l'état des **finances** du Collectif... Un petit « trésor de guerre » qui est le reliquat de la rencontre de 1995 à Genève, qui n'a cessé de fondre depuis lors (par exemple 500 € versés pour l'aide à des voyages pour la rencontre d'Edimbourg), qui n'est plus aujourd'hui que de 1400 € et dont le compte bancaire se trouve actuellement basé en Belgique. Traditionnellement, cette caisse a permis la participation de certains membres du Collectif que nous n'aurions jamais rencontrés sans elle... Elle n'est donc pas seulement un outil de fonctionnement, mais aussi de solidarité. Si on veut qu'elle continue de jouer ce rôle, il faudrait rapidement l'alimenter de nouveau par un appel à la contribution des régions. Le secrétariat est chargé de faire une proposition d' « appel aux contributions » qui tienne compte des besoins, des possibilités locales, et de la solidarité.

Pierre Collet